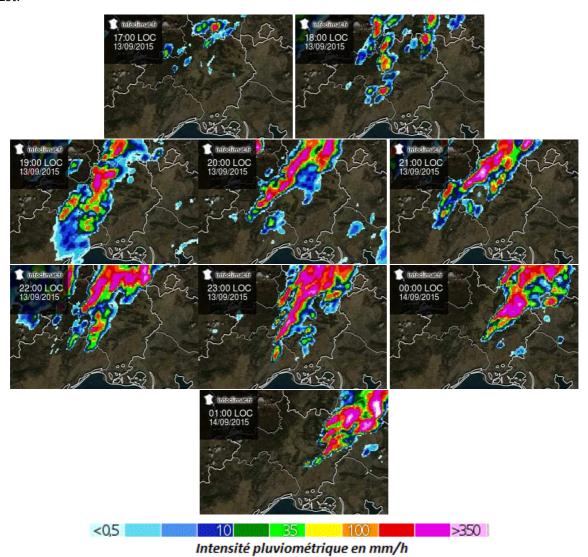
Crue du 13 au 14 septembre 2015

Rapport de situation, version du 30/09/2015

Caractérisation de l'événement

- Conditions climatiques:

Des orages extrêmement pluvieux se sont abattus sur les Cévennes, entre le bassin d'Alès, l'aval du Chassezac et de l'Ardèche. Des cumuls horaires proches de 100 mm avec lames d'eau très localisées proches de 200 mm (139 mm à Bessèges) ont été relevés. En effet, une cellule orageuse très intense est restée bloquée sur le piémont cévenol pendant plus de 5h avant de se décaler lentement vers l'Est.



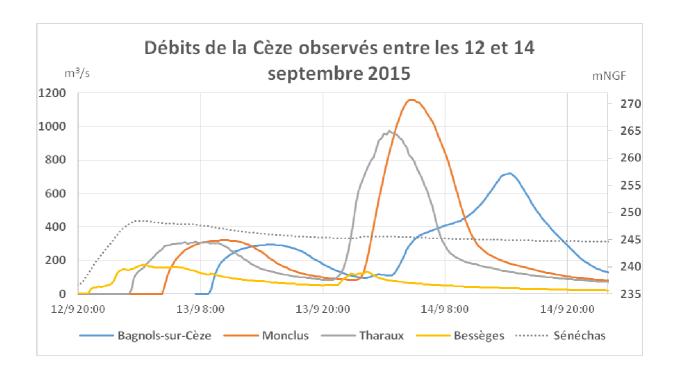
- Relations entre phénomènes climatiques et ruissellement et débit

Il s'agit ici du premier épisode de l'automne après un été très chaud. Les niveaux dans le barrage écrêteur de Sénéchas étaient donc bas (côte du barrage le 12/09/2015 à 236,47 mNGF, la côte minimale d'exploitation étant à 235 mNGF).



Lors de l'évènement, la côte du barrage est montée de manière importante et rapide (+ 12m en 6h). Le barrage a ainsi très bien rempli son rôle puisque les débits sur la moyenne Cèze sont restés relativement faibles au regard des précipitations. Par contre sur ce secteur, les ruissellements ont été très importants, tous comme les débits dans les petits affluents. De même, sur les sous-bassins de la Claysse et de l'Auzonnet, les niveaux d'eau observés ont été très importants.

Le graphique suivant présente les données enregistrées par les différentes stations du bassin. A partir de la station de Tharaux et jusqu'à la station de Montclus, on constate une crue significative due principalement aux apports de la Claysse et de l'Auzonnet. Enfin au niveau de Bagnols-sur-Cèze, la crue est moins importante que sur la partie médiane du bassin, principalement grâce à un phénomène d'étalement.



Détermination de la période de retour :

Le tableau ci-dessous récapitule les débits maximums observés à chaque station de suivi de la Cèze, ainsi que les débits de référence de la crue décennale défini par le PPRI¹ du bassin :

Station	Station de Bessèges	Station de Tharaux	Station de Montclus	Station de Bagnols
Q10 PPRi (m³/s)	431	1400	1755	1806
Qmax observé (m³/s)	177	964	1157	720

Ces données nous permettent de conclure que, pour la Cèze, l'évènement a une période de retour bien inférieur à 10 ans.

Localement les témoignages recensés nous font ressortir les éléments suivants :

-

¹ Plan de Prévention du Risque Inondation



- Affluents sur la moyenne Cèze (de Bessèges à Saint-Ambroix), les crues observées ont été très importantes (comparable à 2002 ?),
- Sur l'Auzonnet, la crue observée a été très importante (proche de 2002 aux Mages),
- **Sur la Claysse,** la crue observée a été catastrophique, dépassant la crue de 1951 (crue de référence) d'environ 50 cm à Saint-Sauveur-de-Cruzières.

Caractérisation des pertes et dégâts en termes qualitatifs et quantitatifs :

- Pertes humaines :

Lors de cet évènement aucune perte humaine n'est à déplorer.

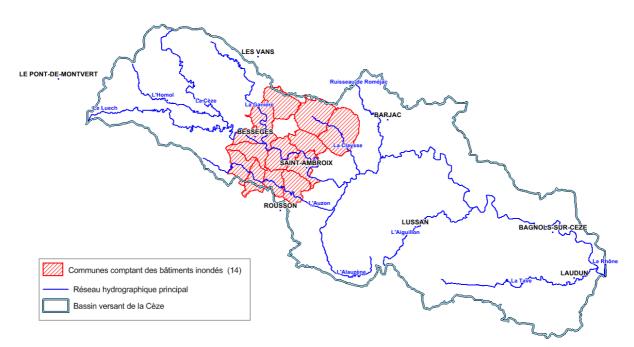
- Dégâts aux infrastructures et aux réseaux

Les dégâts sur les routes se concentrent sur les secteurs de :

- O La moyenne Cèze entre Bessèges et Saint-Ambroix : nombreuses routes endommagées au niveau du franchissement des affluents,
- L'Auzonnet entre Le Martinet et les Mages : nombreuses routes endommagées au niveau du franchissement des affluents,
- o La Claysse entre St-Paul-le-Jeune et Saint-Sauveur-de-Cruzières, notamment un pont submersible emporté sur St-Sauveur.

- Dégâts aux habitations et aux activités économique

On constate des bâtiments touchés et de nombreuses voitures emportées sur les communes suivantes (indiquées en rouge sur la carte) : Saint-André-de-Cruzières, Saint-Paul-le-Jeune, Saint-Sauveur-de-Cruzières, Bessèges, Gagnières, Les Mages, Le Martinet, Meyrannes, Molières-sur-Cèze, Robiac-Rochessadoule, Saint-Ambroix, Saint-Brès, Saint-Florent-sur-Auzonnet, Saint-Jean-de-Valériscle.



Les communes les plus durement touchées ont été : Molières-sur-Cèze (tout le centre-ville inondé par la remontée des ruisseaux couverts, ainsi que le quartier de Gamal par le ruisseau du Sanguinet), ainsi que Saint-Paul-le-Jeune, Saint-André-de-Cruzières et Saint-Sauveur-de-Cruzières du fait de la Claysse.



o Molières-sur-Cèze



o Saint-Sauveur-de-Cruzières:



o Saint-Brès:



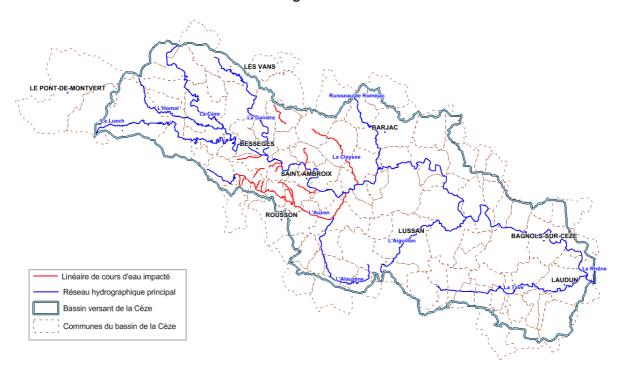
o Saint-Ambroix :





- Dégâts sur la ripisylve :

Comme indiqué sur la carte ci-dessous, les dégâts se concentrent la Claysse, l'Auzonnet et ses affluents et les affluents de la Cèze entre Bessèges et Saint-Ambroix.



La crue a eu lieu dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 septembre. Dès la fin de la décrue, le lundi, l'équipe verte du Syndicat a commencé à intervenir pour retirer les embâcles sur les communes de Molières-sur-Cèze, Les Mages, Saint-Ambroix, Saint-Brès, Saint-Paul-le-Jeune, Saint-Sauveur-de-Cruzières et Saint-André-de-Cruzières. De même, afin de rétablir les écoulements dans les traversées urbaines, le Syndicat ABCèze a mandaté des prestataires extérieurs afin d'intervenir d'urgence sur les communes de Saint-Brès, Saint-Sauveur-de-Cruzières, Saint-Julien-de-Cassagnas, Rousson et Allègre-les-Fumades (montant de l'opération 12 500€).

Ces premières interventions d'urgence, réalisées au cours des 2 semaines suivant l'évènement, ont permis de restaurer des capacités d'écoulement satisfaisantes face au risque élevé d'une nouvelle crue durant l'automne 2015.

Ces travaux ne sont néanmoins pas suffisants face aux dégâts constatés. Un **programme exceptionnel de travaux visant le retrait des embâcles** d'un montant de 80 000€, porté par le Syndicat, a ainsi été défini pour les 6 mois à venir. Il concernera les cours d'eau du Sanguinet, des Planches, du Rieusset, de la Couze, du Figaret, du Vébron, de Saint-Brès, de l'Auzonnet et de la Claysse.

